

Innovations technologiques et performance industrielle globale : l'exemple de l'impression 3D

Déclaration du groupe des entreprises

La systématisation de l'impression 3D fait partie des révolutions technologiques qui sont en mesure de bouleverser notre quotidien. Même si cette révolution n'est pas forcément perceptible par le grand public, elle est de nature à changer profondément les modes de consommation et le modèle économique auquel nous sommes habitués.

La fabrication additive a des conséquences dans de nombreux domaines :

- elle permet de passer d'une production de masse à de petites séries personnalisables ;
- elle va raccourcir considérablement les délais de fabrication et peut permettre une relocalisation de la fabrication si elle rencontre un écosystème favorable ;
- elle permet des économies de matières premières en utilisant seulement ce qui est utile à la fabrication et évite ainsi le gaspillage ;
- elle va avoir des conséquences sur l'organisation du travail en permettant des liens plus directs entre innovation, conception et réalisation des productions ;
- enfin, elle va amplifier les tendances actuelles telles que l'*open source* ou le « *faire les choses soi-même* » et gommer ainsi les frontières entre l'activité purement personnelle et la création d'entreprises, notamment artisanales.

La France, par son expertise dans le domaine du numérique, peut profiter de ce marché en croissance pour peu que l'appropriation de cette technologie progresse, notamment dans les TPE/PME. Le déficit d'information aujourd'hui constaté doit se résorber si nous souhaitons devenir des leaders dans ce domaine.

L'impression 3D doit gagner en visibilité, donner lieu à un développement de nouvelles compétences professionnelles dans les écoles d'ingénieurs mais aussi au sein des universités régionales des métiers et de l'artisanat.

Pour éviter d'être distancés par d'autres pays qui sont aujourd'hui en avance sur nous, il est important de prendre dès maintenant les mesures qui s'imposent. Nous en citerons quatre qui nous paraissent être les plus importantes :

- réaliser une meilleure synergie entre recherche privée et publique ;
- rendre les dispositifs de valorisation de la recherche plus lisibles ;
- doter BPI France de moyens humains et financiers suffisants pour qu'elle puisse jouer tout son rôle dans ce domaine ;
- enfin, il faut que les collectivités locales, en lien avec les partenaires locaux, puissent lancer des fonds de développement de l'innovation pour renforcer l'ancrage local des activités.

La bataille pour le développement de la 3D dans notre pays passera aussi par une bonne information juridique des entreprises et une présence accrue de celles-ci dans les comités de normalisation. Ne pas permettre à tous les acteurs d'intégrer efficacement les instances qui créent la norme serait une faute majeure. Les branches professionnelles ont un rôle primordial à y jouer.

Presque tous les champs de l'économie sont concernés par cette révolution. Riche de ses talents, de ses filières de formation et de l'expertise de ses entreprises, la France doit accompagner et prendre un rôle de leader. Aucun secteur d'activité ne sera en dehors de ces changements. Depuis la plus petite prothèse sur mesure à la fabrication en série de maisons, l'impression additive va entrer de plus en plus dans notre vie de citoyen et de consommateur.

Le travail mené par Renée Ingelaere sur ce thème est remarquable. Son avis est court, précis, extrêmement bien documenté et permet d'éclairer les membres de notre assemblée sur cette révolution qui n'en est qu'à ses débuts. Ses recommandations sont celles de quelqu'un qui connaît parfaitement le sujet et le groupe des entreprises s'y associe totalement.

Pour toutes ces raisons, le groupe des entreprises a voté cet avis.